

Amélioration de la connexion et de la continuité écologique entre le Crachon et le Sauvage sur le bassin de l'Auge. Commune de Val d'Auge (16)



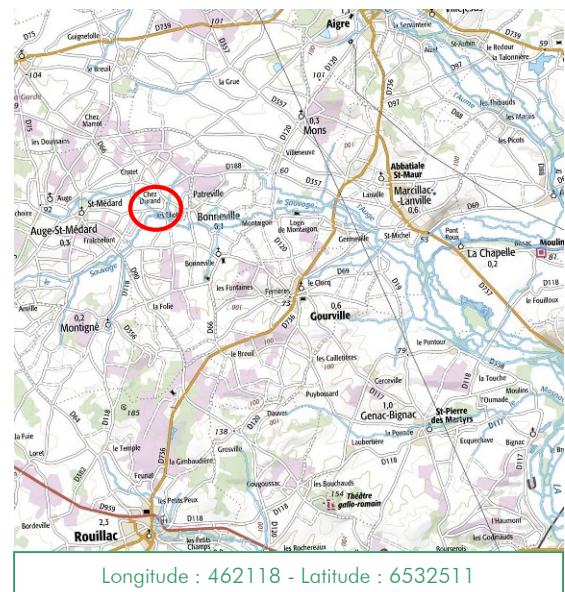
Les cours d'eau placés sous la compétence du SMABACAB sont concernés par des problématiques de continuité écologique. Sur le bassin versant de l'Auge, les ouvrages concernés sont de faible gabarit, et peuvent être facilement aménagés.

Sur le secteur concerné, le débit du Crachon se divise depuis un seuil déversoir rustique entre son cours principal qui le dirige vers un moulin et vers un bras de décharge qui se connecte avec le Sauvage. Si ce dernier est accessible aux poissons, le Crachon ne peut l'être que par ce bras (le seuil du moulin situé à l'aval étant infranchissable). Cette connexion s'effectuait à contre-courant (cf schéma). La confluence a été retravaillée pour signaler de façon plus évidente le courant provenant du Crachon aux poissons remontant le bassin.

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief (SMABACAB).

Période de réalisation et durée des travaux : Été 2019.

Présentation des objectifs des travaux réalisés : L'Auge est concerné par la présence de plusieurs moulins le long de son cours. Même si ces derniers créent un frein à la continuité écologique, le réseau créé par les bras de décharge et autres permet souvent d'assurer la circulation piscicole. Sur le cas du moulin de Chomeau, différents freins à la continuité écologique ont été identifiés : -le seuil du moulin, le déversoir du bras de décharge qui créait une chute d'eau peu franchissable, -la connexion du bras de décharge avec le Sauvage se réalisait à contresens du courant (peu attractif). L'option de restaurer la continuité du Crachon par le moulin, n'a pas été retenue. Ses ouvrages, créant la chute, n'étaient pas accessibles et l'édifice toujours habité. Néanmoins, il semblait possible d'œuvrer sur le bras de décharge à condition de le rendre attractif pour la faune piscicole et d'aménager la chute du seuil déversoir pour permettre sa franchissabilité.



Bras de décharge du Crachon avant/après travaux





Nouvelle jonction entre le bras de décharge et le Sauvage (Photo panoramique)

Coût total et financements du projet :

7 450 € TTC financés avec l'aide de :
 l'Agence de l'eau Adour-Garonne (50%),
 du conseil régional Nouvelle-Aquitaine (15%)
 et du département de la Charente (15%).

| Intervention | Coût |
|--|----------------------|
| Dégagement ripisylve (accès et visibilité du chantier) | 5 ETP / jour (régie) |
| Fourniture des matériaux, mise en œuvre et création du nouveau lit | 7 450 € TTC |
| Végétalisation (achat de plants et semences) | 1 ETP / jour (régie) |

Entreprise / Régie :

- Conception, préparation et conduite du chantier (Régie)
- Fourniture, livraison et mise en place du matériau + retalutage des berges (Bernard TPGT-Aigre).

Descriptif technique des travaux réalisés :

Il s'agissait d'intervenir sur le lit du bras de décharge du moulin.

Dans un premier temps, un apport de granulats a permis d'atténuer la chute créée par le seuil, afin de la rendre franchissable. Du matériau brut et mixte de carrière de proximité a été importé pour créer des radiers intermédiaires en aval du seuil.

Dans un second temps, après concertation des propriétaires, le lit du bras de décharge a été dévié de sorte à le reconnecter sous une configuration plus naturelle avec l'Auge.

Un nouveau lit peu profond, méandreux et aux berges en pente douce a été créé et la portion court-circuitée a été comblée partiellement avec le matériau d'excavation, créant une zone intermédiaire d'expansion de crue si nécessaire.

Pour le nouveau lit, le granulat de l'ancien a été prélevé au préalable afin d'être repositionné en fin d'intervention.

Pour finir, des plantations d'hélophytes, de buissonnants et de hauts jets ont été réalisées autour de l'aménagement.

Etat des lieux avant / après :

Avant : La continuité piscicole était très limitée sur le Crachon. Les pêches électriques avant travaux ont identifié une très faible présence piscicole sur ce ruisseau. Le débit du Crachon arrivant dans le Sauvage était peu identifiable et peu attractif pour y dévier les poissons.

Après : L'écoulement du bras restauré du Crachon est détectable depuis la confluence avec le Sauvage. Les courants ne s'affrontent plus. L'ancien bras en partie comblé devient une zone humide propice au frai des brochets et contribue à l'expansion des crues.

Informations complémentaires :

Le suivi des travaux est un élément majeur dans cette réalisation. Il est important d'ajuster l'aménagement au fur et à mesure de son exécution.

Il est important de ne pas surcreuser le nouveau lit, afin de laisser les futurs écoulements façonner son gabarit. Avant de combler l'ancien lit, les alluvions ont été transférées dans le nouveau lit.

Des travaux de restauration morphologique ont été réalisés sur 700 ml à l'amont sur le Crachon. Travailler ce secteur optimise les résultats de fréquentation piscicole sur cet autre site.

Voir la fiche REX « restauration hydromorphologique du Crachon (site à l'amont) » :

<http://www.tmr-lathus.fr/fichiers/113/181/2019-SMABACAB-Restauration%20avec%20lit%20emboite%20du%20Crachon.pdf>

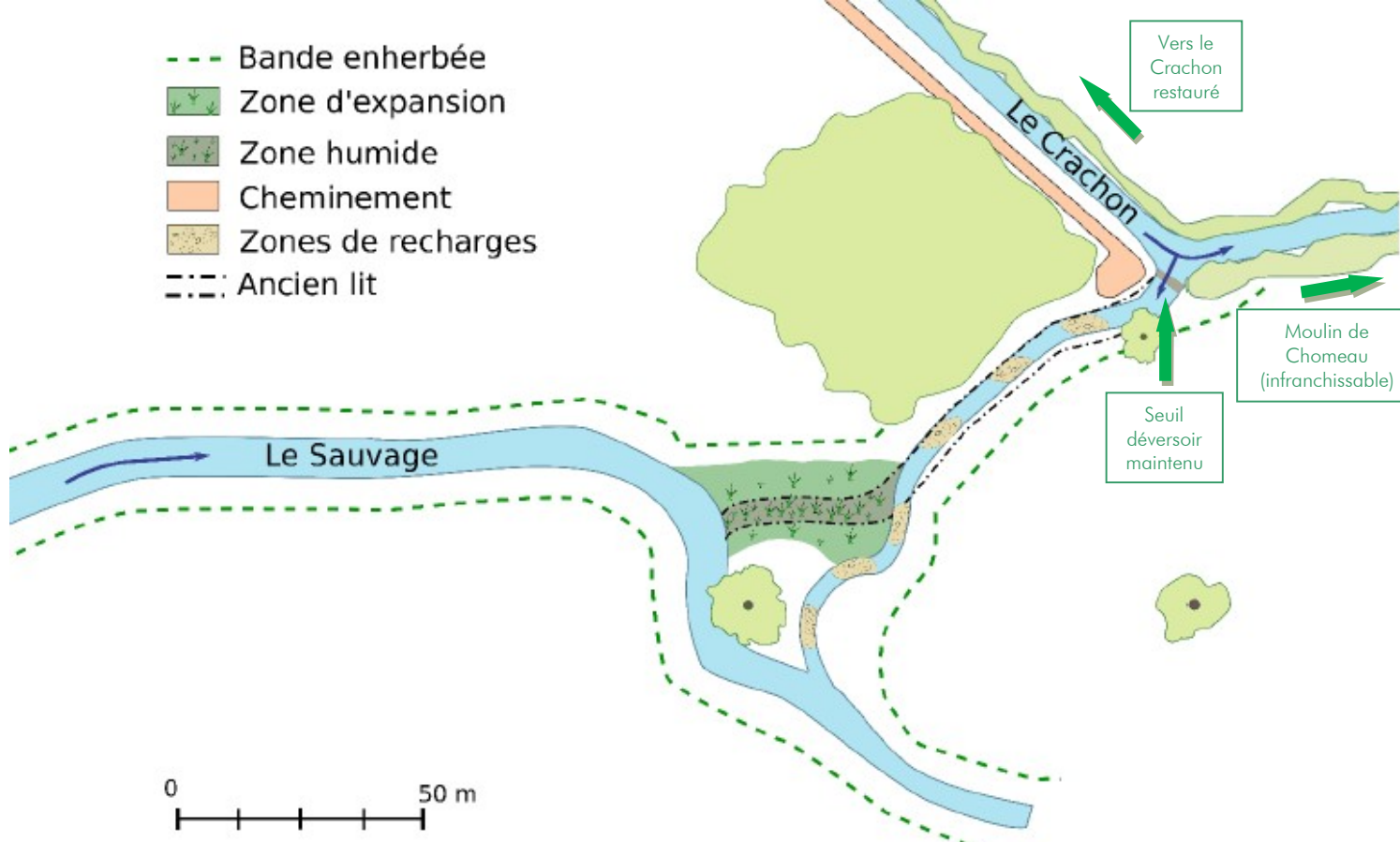


Schéma de situation du bras de décharge réaménagé du Crachon
(Réalisé par Charente Eaux)

Informations sur les aspects administratifs : Les travaux ont été réalisés sous déclaration, dans le cadre d'un programme pluriannuel de gestion des cours d'eau.

Documents utilisés disponibles sur demande :

CCTP / Photos / Profils en travers avant/après.



Le nouveau bras 8 mois après l'intervention

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Positif : Le bras est franchissable et le milieu a retrouvé rapidement une dynamique et une diversité sur environ 100 ml. Le tronçon réaménagé à l'amont est accessible.

Négatif : L'hiver qui a suivi fut très pluvieux entraînant d'importantes crues.

Elles permettent aux aménagements de se positionner de façon naturelle, néanmoins le retalutage des berges et la hauteur de certains radiers ont été impactés, nécessitant quelques réglages l'année suivant.

Suivi mis en place : Suivi photo

A N+3, le SMABACAB fera réaliser une pêche électrique sur le Crachon pour comparer avec l'état des lieux piscicole réalisé en 2016. Les résultats seront disponibles à ce moment-là.

Des profils en travers avant et après travaux ont été réalisés en partenariat avec Charente eaux. Un rapport est disponible au SMABACAB.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Julien BLANCANT - 05 45 21 01 91 - j.blancant@smabacab.fr

PDT du Syndicat au moment de travaux : Franck BONNET - Maison de l'eau 16140 Saint-Fraigne.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr